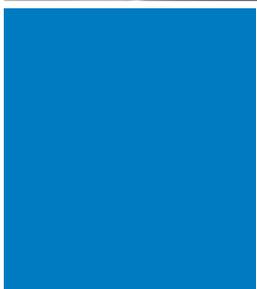





+ de 9 000 tonnes
d'emballages et papiers collectés
pour être recyclés (verre compris)



Grand Belfort Communauté d'Agglomération

PRÉVENTION & VALORISATION DES DÉCHETS

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023




13 170 habitants
sensibilisés
en porte à porte




53 534 tonnes
de déchets collectés





Damien Meslot
Président du Grand Belfort



Jacques Bonin,
Vice-président du Grand Belfort,
en charge de la politique
de gestion des déchets

ÉDITO

En 2023, la Direction des Déchets Ménagers est devenue la Direction Prévention & Valorisation des Déchets. Ce changement de nom, loin d'être une simple formalité, marque une étape importante dans l'évolution de notre mission. Il reflète avec justesse la réalité de notre travail quotidien et nos ambitions, en soulignant les enjeux environnementaux et sociaux auxquels nous faisons face.

Les défis liés à la gestion des déchets se transforment, et nos métiers évoluent en conséquence. Aujourd'hui plus que jamais, nous plaçons la prévention (réduction, réemploi, réutilisation) et la valorisation des déchets (recyclage, valorisation énergétique, etc.) au cœur de nos priorités. Notre rôle est essentiel dans la transition vers une économie circulaire et dans l'accélération de la transition écologique.

En 2023, la Direction Prévention & Valorisation des Déchets a poursuivi ses actions dans le cadre de l'extension des consignes de tri, en menant des actions de sensibilisation des usagers et en actualisant les consignes sur les bacs, dans la continuité des programmes initiés en 2022.

Nous avons également préparé la mise en œuvre de la nouvelle réglementation sur le tri à la source des biodéchets.

Parallèlement, nous avons engagé des réflexions sur le développement de notre réseau, l'amélioration de nos modes de collecte, et la gestion des déchets verts. Des évolutions

organisationnelles et des mises en conformité ont également été entreprises, notamment dans les déchèteries et à travers des investissements structurants.

Afin de construire collectivement la nouvelle feuille de route des déchets pour 2024-2030, des réunions de concertation ont eu lieu entre novembre 2023 et janvier 2024, réunissant des maires et des conseillers municipaux et communautaires du Grand Belfort. Ces rencontres ont permis de recueillir des avis et des suggestions sur des sujets variés, tels que la promotion du tri des déchets et du réemploi, la réduction des déchets verts, les futures actions de sensibilisation, le tri des biodéchets et la gestion des déchets des professionnels.

Ces réunions thématiques ont été l'occasion d'échanger et de recueillir un maximum d'idées pour améliorer le tri et réduire les déchets sur notre territoire. La nouvelle feuille de route qui en découle nous orientera, dès 2024, vers des objectifs ambitieux en matière de réduction des déchets.

SOMMAIRE

| | |
|--------------------------------------------------------------------|-------|
| 1 INTRODUCTION | {5} |
| 1.1 Les faits marquants de 2023 | p.6 |
| 1.2 L'année 2023 en chiffres | p. 6 |
| 1.3 La Direction Prévention & Valorisation des déchets | p. 7 |
| 1.4 Déchets pris en charge par le Grand Belfort | p. 8 |
| 2 COLLECTER | {10} |
| 2.1 Collecte en porte à porte et en apport volontaire | p. 11 |
| ■ Rôle des particuliers | |
| ■ Les moyens de collecte | |
| ■ Les tournées | |
| ■ Les tonnages collectés | |
| ■ Refus de tri | |
| 2.2 Logistique conteneurs | p. 15 |
| ■ Conteneurs enterrés | |
| ■ Maintenance | |
| ■ 2023 en chiffres | |
| 2.3 Pôle technique | p. 16 |
| ■ 2023 en chiffres | |
| ■ Faits marquants | |
| 2.4 La collecte en déchèteries | p. 17 |
| ■ Horaires d'ouverture des déchèteries | |
| ■ Tonnages par matériau | |
| ■ Réemploi | |
| ■ Filières de recyclage | |
| 2.5 Collecte des gros encombrants | p. 20 |
| 2.6 La sécurité | p. 20 |
| 3 RELATION USAGERS | {21} |
| 3.1 Pôle administratif et financier | p. 22 |
| ■ Faits marquants | |
| ■ 2023 en chiffres | |
| 3.2 Réclamations | p. 22 |
| 4 RÉEMPLOYER / RECYCLER / VALORISER | {23} |
| 4.1 Les déchèteries : lieux phares du réemploi | p. 24 |
| 4.2 Réemploi et recyclage par la ressourcerie 90 | p. 24 |
| 4.3 Répartition des modes de traitement des déchets | p. 26 |
| 4.4 Les filières de valorisation | p. 26 |
| 5 SENSIBILISER / INFORMER | {27} |
| 5.1 Prévention / sensibilisation | p. 28 |
| ■ Sensibilisation | |
| ■ 2023 en chiffres | |
| ■ Sensibilisation scolaire | |
| 5.2 Communication | p. 31 |
| 6 FINANCEMENT | {32} |
| 6.1 Comment est financé le service de collecte des déchets | p. 33 |
| 6.2 Répartition des recettes de fonctionnement | p. 33 |
| 6.3 Coûts 2023 | p. 34 |

1 | INTRODUCTION



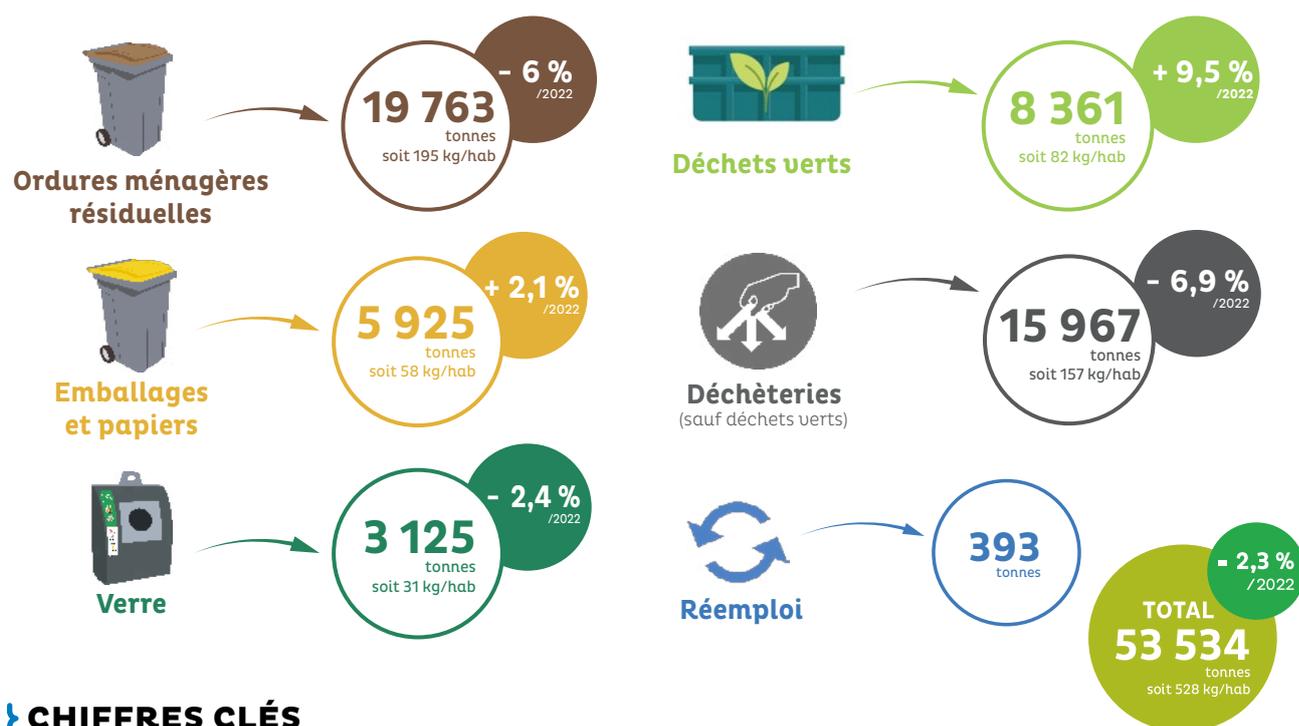
1.1 | LES FAITS MARQUANTS DE 2023

L'année 2023 a été marquée par :

- La mise en œuvre de nouveaux circuits de collecte des éco-points (PAV) dans le cadre de l'amélioration de la qualité de service ;
- L'installation de nouveaux éco-points (PAV) pour continuer à améliorer le maillage du territoire ;
- La mise en œuvre de l'extension des consignes de tri des emballages à l'ensemble des communes du Grand Belfort : désormais tous les emballages sont acceptés dans le bac jaune ;
- La préparation du tri à la source des déchets alimentaires ;
- Le développement des actions de sensibilisations menées dans les écoles élémentaires et des animations réalisées par les ambassadeurs de tri ;
- La baisse du volume global des déchets ;
- Le changement de nom du service : la direction Déchets Ménagers devient la Direction Prévention & Valorisation des Déchets.

1.2 | L'ANNÉE 2023 EN CHIFFRES

TONNAGES DE DÉCHETS COLLECTÉS



CHIFFRES CLÉS



105 personnes

(agents techniques, agents administratifs, animateurs)



1162 élèves sensibilisés en classes primaires

& 13 170 habitants sensibilisés en porte à porte



17,8 millions d'€ de dépenses réalisées

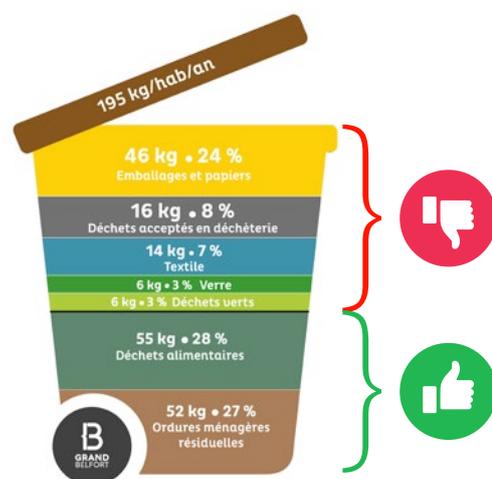
CHARACTÉRISATION DES BACS BRUNS

En janvier 2023, une caractérisation a été réalisée au Sertrid à Bourogne pour analyser le contenu des bacs à ordures ménagères résiduelles.

Pour cela, plusieurs échantillons ont été prélevés dans la masse de déchets collectés quotidiennement sur l'ensemble des communes du Grand Belfort. Résultat : plus de la moitié des déchets jetés dans les bacs bruns pourraient être valorisés.

Résultat : plus de la moitié des déchets jetés dans les bacs bruns pourraient être valorisés : on peut donc faire beaucoup mieux !

CONTENU DE NOS BACS BRUNS PAR HABITANT SUR UN AN (2023)



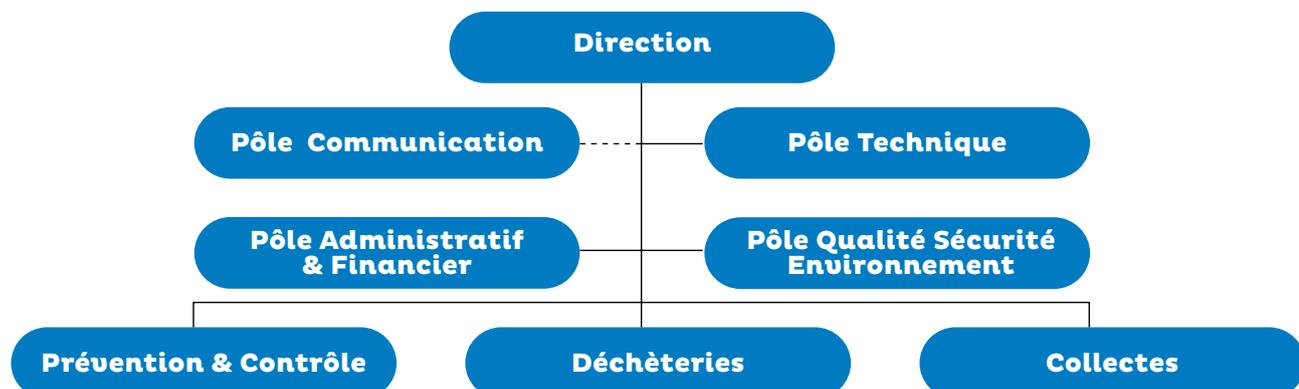
Adoptons les bons gestes pour réduire, mieux trier, réemployer et recycler

Potentiel de réduction des OMR **-73%**

1.3 | LA DIRECTION PRÉVENTION & VALORISATION DES DÉCHETS

EFFECTIFS ET ORGANIGRAMME

Fin 2023, la direction Prévention & Valorisation des Déchets compte 105 agents, dont 8 encadrants. Durant l'année 115 ETP (équivalent temps plein) ont été employés en comptant les vacataires saisonniers et les heures supplémentaires.



CHIFFRES CLÉS

34
camions
de collecte

60 000
bacs roulants

4
déchèteries

105
agents

COMPÉTENCES

Le Grand Belfort Communauté d'Agglomération est en charge de la collecte des déchets des 52 communes qui le composent.

La compétence traitement des déchets est déléguée au Sertrid, syndicat regroupant les 3 établissements publics de coopération intercommunale exerçant la collecte sur le Territoire de Belfort. Le Sertrid gère l'usine d'incinération de Bourogne et le quai de transfert de Danjoutin. Les indicateurs techniques et financiers du Sertrid sont disponibles auprès de l'établissement.

Dans le cadre de sa compétence collecte, le Grand Belfort mène des actions de :

- Prévention par la sensibilisation à la réduction et au tri des déchets
- Contrôle par l'intervention de la Police du tri

TERRITOIRE ET COMMUNES MEMBRES



52
communes

60%
des habitants
vivent en
appartement

101 400
habitants

263
km²,
soit 43% du
Territoire de
Belfort



HABITANTS

Les 52 communes du Grand Belfort représentent environ 101 400 habitants, dont 70 000 sont dans la ville centre et la première couronne. 60 % des habitants vivent en appartement.

1.4 | DÉCHETS PRIS EN CHARGE PAR LE GRAND BELFORT

| | Ordures ménagères résiduelles | Cartons, papiers, emballages | Verre | Déchets occasionnels | Déchets verts | Gros encombrants | Textiles |
|---------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| |  |  |  |  |  |  |  |
| Eco points | ✓ | ✓ | ✓ | ✗ | ✓ | ✗ | ✓ |
| Porte à porte | ✓ | ✓ | ✗ | ✗ | ✗ | ✓ <i>sur rendez-vous</i> | ✗ |
| Déchèteries | ✗ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |



2 | COLLECTER



2.1 | COLLECTES EN PORTE À PORTE ET EN POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

↳ RÔLE DES PARTICULIERS

Le processus de collecte et de traitement des déchets passe en premier lieu par les particuliers. Ils sont parties prenantes du processus déchets, au travers de la pré-collecte. Il s'agit de l'étape entre le moment où le citoyen a terminé d'utiliser un produit et celui où le produit est pris en charge par le service public : le tri à la maison, puis l'apport dans les éco-points ou la présentation du bac pour la collecte en porte à porte.

Le rôle des particuliers est indispensable et permet le recyclage lorsque le tri est bien réalisé.

↳ LES MOYENS DE COLLECTE

Les collectes des déchets s'effectuent en régie sauf dans 15 communes où les collectes sont assurées par une entreprise privée.

Chaque jour, le Grand Belfort effectue les tournées de ramassage grâce à :

- 12 bennes à ordures ménagères (BOM) qui collectent les bacs roulants (8 pour les bacs bruns et 4 pour les bacs jaunes) ;
- 5 camion-grues qui collectent les éco-points (ou points d'apport volontaire) ;
- 2 camions-grues pour le ramassage des encombrants sur rendez-vous ;
- 4 camions équipés de compacteurs Packmat gèrent les bennes des déchèteries.



Chaque foyer du Grand Belfort dispose :

- d'un bac brun (ou gris) pour les OMR et d'un bac jaune pour les déchets recyclables (papiers/cartons et emballages) à domicile, et/ou ;
- de conteneurs en points d'apport volontaire. La collecte du verre s'effectue exclusivement en apport volontaire.

En 2023, près de 21 % de la population de l'agglomération est desservie par des conteneurs en pied d'immeuble ou en entrée de lotissement, avec les trois flux de déchets :

- ordures ménagères résiduelles,
- papiers/emballages
- et verre.

Dans les quartiers d'habitat dense n'ayant pas toujours suffisamment de place pour stocker des bacs jaunes en plus des bruns, certaines adresses sont équipées en PAV jaune pour le tri des recyclables. Cela porte à près de 25 % la population desservie en apport volontaire pour le tri des emballages recyclables.

LES TOURNÉES

12 tournées quotidiennes sont effectuées sur le territoire.

Sur la carte des fréquences de collecte ci-dessous, sont positionnés les sites techniques liés à la collecte, ainsi que les fréquences de collecte des bacs roulants :



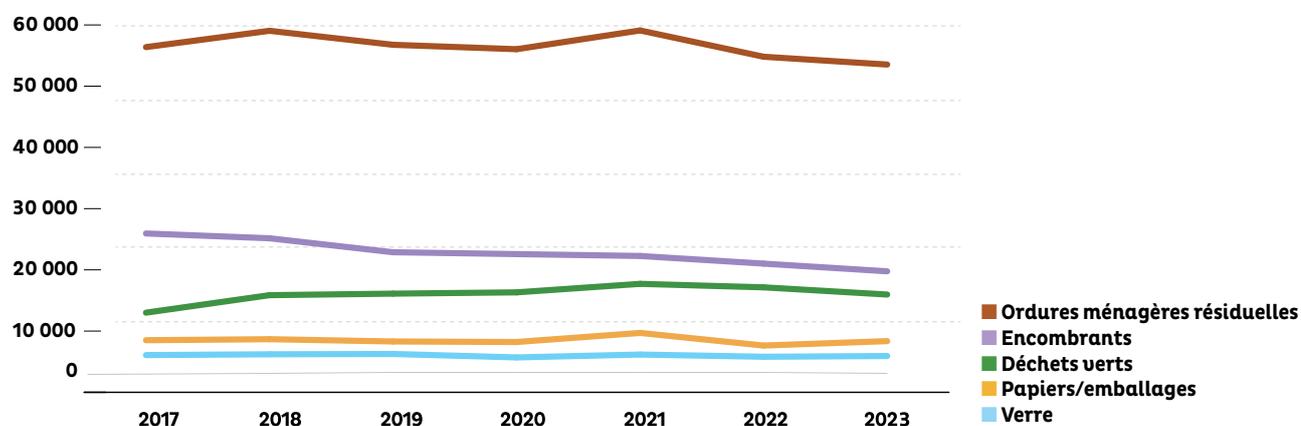
-  Benne à déchets verts
-  Déchèterie
-  Quai de transfert OMR (Sertrid)
-  Plateforme de transfert collecte sélective Pietra
-  Usine d'incinération des OMR, à production d'électricité, du Sertrid
-  **Zone blanche** : C1 collecte OMR (chaque semaine) + C0,5 collecte sélective (toutes les 2 semaines)
-  **Zone hachurée** : C2 collecte OMR (2 x par semaine) + C1 collecte sélective (chaque semaine)

| Grand Belfort | | Exceptions : secteurs Ville de Belfort (centre ville et habitats collectifs) | |
|-----------------|----------------------|---------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| Collecte des OM | Collecte sélective | Collecte des OM | Collecte sélective |
| 1x par semaine | 1x tous les 15 jours | 2x par semaine | 1x par semaine |

LES TONNAGES COLLECTÉS

Évolution des tonnages

| | Tonnage 2017 | Tonnage 2018 | Tonnage 2019 | Tonnage 2020 | Tonnage 2021 | Tonnage 2022 | Tonnage 2023 | Évolution 2022 à 2023 |
|-------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|-----------------------|
| Ordures ménagères résiduelles | 25 942 | 25 158 | 22 876 | 22 573 | 22 267 | 21 018 | 19 763 | ↘ -6 % |
| Encombrants | 13 007 | 15 863 | 16 114 | 16 324 | 17 713 | 17 145 | 15 967 | ↘ -5,20 % |
| Déchets verts | 8 507 | 8 674 | 8 303 | 8 216 | 9 697 | 7 637 | 8 361 | ↘ 9,50 % |
| Emballages et papiers | 6 078 | 6 209 | 6 260 | 5 698 | 6 166 | 5 806 | 5 925 | ↗ 4 % |
| Verre | 2 847 | 3 142 | 3 208 | 3 228 | 3 257 | 3 202 | 3 125 | ↘ -2,40 % |
| TOTAL | 56 381 | 59 046 | 56 761 | 56 039 | 59 102 | 54 808 | 53 534 | ↘ -2,30 % |



L'ensemble des tonnages des déchets continue de baisser, notamment pour les déchets occasionnels apportés en déchèteries, et avec une évolution dans la continuité pour les ordures ménagères résiduelles. Les conditions météorologiques ont impacté la collecte des déchets verts de façon notable. La composition des déchets collectés par le Grand Belfort

ramenée par habitant en 2023 est de 528 kg/hab/an pour la totalité des déchets (540 kg/hab en 2022).

À noter que la part de déchets professionnels collectés par le Grand Belfort vient gonfler cet indicateur ramené à l'habitant, induisant également des coûts supplémentaires pour les usagers.

Évolution des performances de collecte en comparaison à 2010 (en kg/habitant/an)

| | Collecte 2010 | Collecte 2017 | Collecte 2018 | Collecte 2019 | Collecte 2020 | Collecte 2021 | Collecte 2022 | Collecte 2023 | Par rapport à 2010 |
|-------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|--------------------|
| Ordures ménagères résiduelles | 334 | 246 | 239 | 217 | 214 | 216 | 207 | 195 | ↘ -41,60 % |
| Encombrants et déchets verts | 102 | 204 | 233 | 232 | 334 | 233 | 244 | 239 | ↗ +134,30 % |
| Recyclables hors verre | 38 | 58 | 59 | 59 | 54 | 60 | 57 | 58 | ↗ +52,60 % |
| Verre | 24 | 27 | 30 | 30 | 30 | 31 | 32 | 31 | ↗ +29,20 % |
| TOTAL | 498 | 535 | 561 | 538 | 532 | 574 | 540 | 528 | ↗ +6 % |

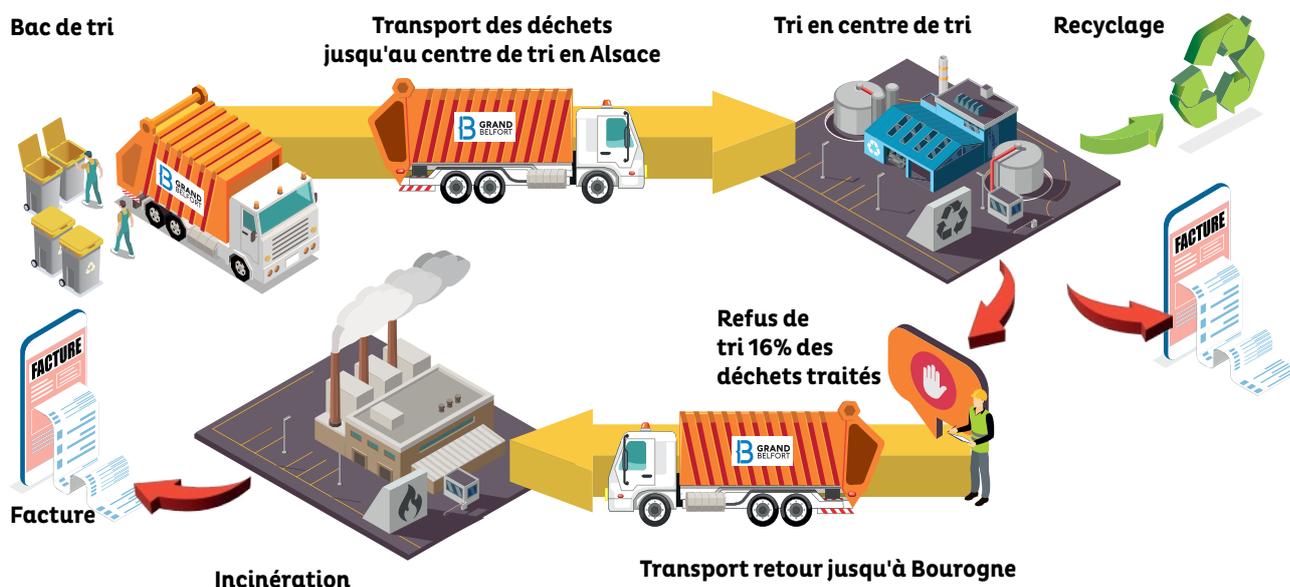
REFUS DE TRI

En 2023, 965 tonnes de déchets présents dans les bacs jaunes ont été refusés par les centres de tri car non conformes aux consignes de tri.

Cela représente 16 % de la totalité des déchets traités (26 % de moins qu'en 2022). La moyenne nationale s'élève à 23 % des déchets collectés.

Les erreurs de tri ont un impact significatif sur l'environnement et engendrent des coûts supplémentaires pour la collectivité et donc pour les usagers. En effet, les déchets envoyés dans les centres de tri et refusés sont réexpédiés à l'usine d'incinération de Bourogne pour être valorisés énergétiquement. Le Grand Belfort paye donc deux fois le transport et deux traitements différents.

Circuit des déchets refusés en centre de tri



Suppression des rattrapages de collecte pour les ordures ménagères résiduelles

Le taux de remplissage des bacs bruns, en baisse depuis la simplification des consignes de tri au 1^{er} janvier 2023, ne justifie plus un rattrapage systématique en cas d'annulation de collecte des ordures ménagères (bac brun).

Depuis avril 2023, les consignes transmises aux usagers sont donc d'attendre le prochain ramassage prévu au calendrier des collectes ou d'utiliser si besoin les éco-points (ou points d'apport volontaire) en libre-service.



FOCUS MÉTIERS

Ripeur : Il assure la collecte des déchets en porte-à-porte en veillant à la qualité du service rendu à la population et signale les anomalies (bacs cassés, erreurs de tri, dépôts sauvages...)

Chauffeur-ripeur : Outre la collecte des déchets, il conduit le camion benne et s'assure du respect du circuit pour garantir la réussite de la collecte.

Chauffeur-grutier : Il pilote le camion-grue pour vider les 1062 conteneurs aériens et enterrés et s'assure de la sécurité et l'accessibilité des points de collecte.

2.2 | LOGISTIQUE CONTENEURS

› CONTENEURS ENTERRÉS

La mise en place de conteneurs enterrés a deux objectifs principaux :

- ils améliorent le cadre de vie tout en luttant contre le risque incendie sur l'habitat dense existant,
- et ils permettent de limiter les kilomètres effectués par les tournées de collecte dans le développement de l'aménagement du territoire. Enfin, ils favorisent le tri des ordures par les habitants en présentant sur un même point les trois flux de collecte : verre, emballages recyclables et ordures ménagères résiduelles.

La société ANCO a réalisé la prestation d'entretien des conteneurs enterrés (lavage, désinfection, graissage et remplacement de rivets). La Ressourcerie 90 réalise des campagnes de lavage des cheminées et plateformes des conteneurs enterrés et aériens.

› MAINTENANCE



La maintenance des conteneurs enterrés est réalisée en interne par un agent logistique afin d'entretenir le parc ou de remplacer les conteneurs défectueux. Le service logistique est en capacité de réaliser lui-même tous les travaux de serrurerie sur les conteneurs métalliques en répondant à la maintenance curative.

Un programme de maintenance préventive est mis en place afin d'allonger la durée de vie des conteneurs et d'étaler le renouvellement du parc de points d'apport volontaire sur plusieurs années.

› 2023 EN CHIFFRES

Le service logistique gère un parc de plus de 60 000 bacs roulants.

En 2023, il a réalisé :

- La livraison de 4 469 bacs (dont livraison et retrait de 530 bacs pour 162 manifestations)
- La réparation de 235 bacs
- La livraison de 704 composteurs
- L'installation de plus de 70 conteneurs (aériens et enterrés)
- 392 opérations de maintenance sur les points d'apport volontaire
- Une campagne de suppression des bacs 1000 litres, soldée à 95%
- La pose de dispositifs de sécurité sur le parc de conteneurs à verre enterrés

Le service logistique répond sous 7 jours à un changement de bac à ordures ménagères et sous 15 jours à une réparation ou un changement de bac de collecte sélective afin de permettre aux usagers de pouvoir présenter leurs déchets à la collecte suivante. Fin 2023, 492 éco-points de collecte en apport volontaire accueillent 1062 conteneurs enterrés ou aériens répartis sur le Grand Belfort (338 conteneurs d'ordures ménagères, 310 conteneurs de collecte sélective et 414 conteneurs à verre).



FOCUS MÉTIERS

Responsable logistique et maintenance : il planifie les interventions sur les bacs roulants et les éco-points. Il pilote le programme de maintenance préventive et curative ainsi que la gestion du parc d'éco-points (implantations, renouvellements).

Agent maintenance : il réalise les interventions de maintenance préventive et curative sur les éco-points, assure le suivi des implantations des nouveaux emplacements de collecte.

Agent logistique : il assure les livraisons et réparations de bacs roulants pour les particuliers, les entreprises et les manifestations.

2.3 | PÔLE TECHNIQUE



Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de service, le pôle technique a pour missions :

- d'optimiser les tournées et de les adapter aux travaux de voirie en relation avec les mairies concernées ;
- de suivre les études pour l'implantation de nouveaux conteneurs enterrés ;
- d'assurer la veille technologique et réglementaire ainsi que le déploiement des nouveaux outils et évolutions des collectes.

} 2023 EN CHIFFRES

- 65 points travaux ont nécessité une intervention du service pour assurer les collectes
- 1 système de guidage GPS embarqué a été mis en service pour améliorer la sécurité et optimiser les tournées

} FAITS MARQUANTS

Mise en œuvre de nouveaux circuits de collecte des éco-points (PAV)

L'ajout d'un cinquième camion grue a permis de définir des nouvelles fréquences de collecte des PAV afin de réduire les risques de débordements.

Ceci a permis de passer de 216 collectes par semaine à 285, soit une augmentation de plus de 30 %. Ce nouveau camion a également permis d'absorber la collecte des nouveaux PAV d'ordures ménagères installés en 2023.

Installation de nouveaux éco-points (PAV) pour continuer à développer le réseau

Plus de 70 conteneurs (aériens et enterrés) ont été installés sur l'ensemble du Grand Belfort. Les trois flux (OM, bacs jaunes et verre) sont représentés dans ces nouvelles installations.

Généralisation de l'extension des consignes de tri des emballages sur l'ensemble des communes du Grand Belfort

L'extension des consignes de tri, préparée en 2022, est entrée en application au 1^{er} janvier 2023.

L'ensemble des 52 communes ont donc des consignes de tri similaire. L'harmonisation dans les 34 communes de l'ex-CAB a nécessité d'apposer 21 000 autocollants avec les nouvelles consignes de tri sur les bacs jaunes. Les nouvelles consignes de tri ont également été mises en place sur la totalité des 600 conteneurs concernés. Sur un an, 2 200 bacs jaunes ont été livrés aux usagers au lieu de 1 000 habituellement.

Préparation du tri à la source des biodéchets

Afin de respecter la réglementation sur le tri à la source des déchets alimentaires à partir de début 2024, l'année 2023 a été une année de préparation pour cette nouvelle collecte. Une concertation a été menée avec les communes afin de définir les emplacements des bornes à déchets alimentaires qui seront installées en 2024. La mise en œuvre à Belfort suit un processus particulier afin de répondre au mieux aux contraintes techniques de la ville.

Un appel d'offre a été lancé et les marchés ont été actés. Le matériel a été choisi et les commandes passées fin 2023 permettront d'assurer le lancement de la collecte des biodéchets dès le début de l'année 2024.

En parallèle, une subvention de l'ADEME a été obtenue pour ce projet. Le compostage tient une place prépondérante dans la mise en place du tri à la source des biodéchets. 4000 composteurs ont donc été commandés fin 2023 pour répondre au besoin des habitants.

Enquêtes auprès des usagers

En janvier 2023, le Grand Belfort a lancé une enquête auprès des habitants pour mesurer leurs connaissances et pratiques du compostage, en vue de la mise en œuvre de la collecte des biodéchets.

En juin 2023, la direction Prévention & Valorisation des Déchets du Grand Belfort a mené une grande enquête auprès des usagers des déchèteries. L'objectif était d'améliorer la qualité du service rendu au public et de prévoir les évolutions futures.



FOCUS MÉTIER

Chef de projets gestion des déchets : il pilote et coordonne les différents projets techniques de la direction comme l'extension des consignes de tri, la

collecte des biodéchets, la télématique : de la phase d'étude à la phase d'exploitation.

2.4 | LA COLLECTE EN DÉCHÈTERIES



Un réseau de quatre déchèteries est à la disposition des particuliers du Grand Belfort pour les déchets occasionnels (déchets du bricolage, encombrants, déchets électriques et électroniques, pneus, etc.). Les usagers doivent avoir un badge d'accès gratuit pour pouvoir accéder aux déchèteries. Le badge est disponible en faisant la demande sur le site internet

du Grand Belfort rubrique déchets et en fournissant un justificatif de domicile.

Les déchèteries permettent aux usagers de valoriser leurs déchets, par le réemploi et le recyclage, et participent ainsi à l'objectif de réduire la quantité de déchets enfouis ou incinérés.

} HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES EN 2023

| Déchèteries | | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|
| ■ Chatenois-Les-Forges ■ Fontaine | | ■ Danjoutin ■ Sermamagny | |
| Période hivernale | Période estivale | Période hivernale | Période estivale |
| Lundi : Fermé Mardi à vendredi : 9 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h Samedi : 9 h - 17 h | Lundi : Fermé Mardi à vendredi : 9 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 18 h Samedi : 9 h - 18 h | Lundi à vendredi : 9 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h Samedi : 9 h - 17 h | Lundi à vendredi : 9 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 18 h Samedi : 9 h - 18 h |

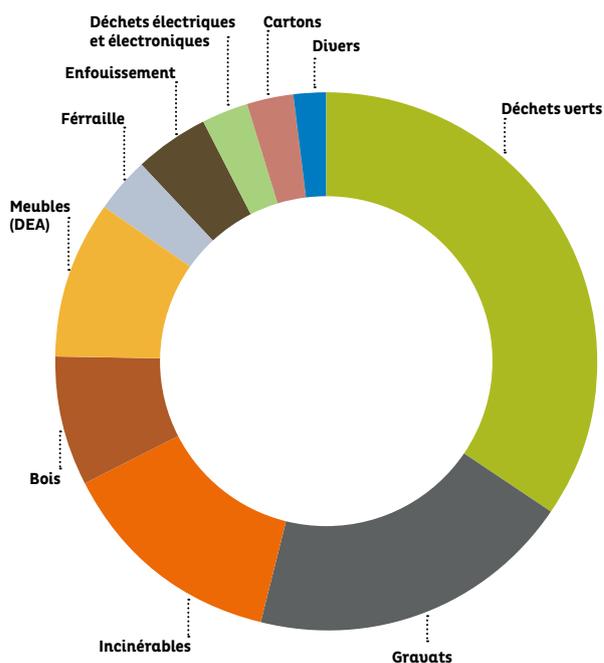
TONNAGES PAR MATÉRIAU

Tonnage par matériau collecté en déchèteries et bennes à déchets verts

| | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
|--------------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Déchets verts | 8507 | 8674 | 8303 | 8216 | 9697 | 7637 | 8361 |
| Gravats | 3747 | 4776 | 4902 | 4512 | 5001 | 5281 | 4681 |
| Incinérables | 2 877 | 3 306 | 3 257 | 3 619 | 4 115 | 4 008 | 3 342 |
| Bois | 1 749 | 2 349 | 2 269 | 2 182 | 2 130 | 1 825 | 1 853 |
| Meubles (DEA) | 1 155 | 1 721 | 1 916 | 1 886 | 2 424 | 2365 | 2 292 |
| Ferraille | 859 | 1 140 | 1072 | 1 316 | 1 056 | 850 | 828 |
| Enfouissement | 830 | 995 | 991 | 990 | 1 204 | 1051 | 1053 |
| Carton | 610 | 727 | 643 | 690 | 702 | 657 | 645 |
| Déchets électriques et électroniques | 585 | 709 | 778 | 767 | 799 | 735 | 723 |
| Divers* | 596 | 140 | 284 | 363 | 283 | 373 | 550 |
| TOTAL | 21 515 | 24 537 | 24 415 | 24 540 | 27 410 | 24 782 | 24 328 |

***Divers** : ensemble des petits flux tels que les huiles végétales et minérales, les pneus, les piles, les produits chimiques et dangereux, etc.

Répartition des déchets occasionnels collectés en 2023 :



En poids, les déchets verts représentent la plus grosse proportion de déchets collectés. Suivent les gravats, devant les incinérables et les déchets d'ameublement.

Dans les divers, se retrouvent les déchets spécifiques (peintures, etc.), les pneus, les batteries, les huiles végétales, les piles.

24 328 tonnes
soit 239 kg par habitant

REEMPLOI



Dans les déchèteries, des espaces dédiés au réemploi permettent d'éviter de considérer comme déchets des objets encore en bon état comme des meubles, des objets de décoration, des jouets ou encore des livres. En 2023, la Ressourcerie 90 a ainsi récupéré 60,2 tonnes d'objets.

FILIÈRES DE RECYCLAGE



* REP : Responsabilité élargie du producteur



FOCUS MÉTIER

Agent de déchèterie : Il accueille, oriente et informe les usagers, assure la sécurité et régule les entrées. Il contrôle le tri des déchets effectué par les usagers en les sensibilisant aux enjeux du tri. Il est amené à gérer et manipuler des déchets dangereux.

Responsable de déchèterie : Il veille au respect du règlement des déchèteries et à la sécurité. Il est le garant du bon fonctionnement de la déchèterie et de la qualité du service rendu aux usagers.



2.5 | COLLECTE DES GROS ENCOMBRANTS

Mis en place en 2015, ce service a pour vocation d'aider les usagers à se débarrasser de leurs gros électroménagers et de leurs gros meubles ou literies.



Pour en bénéficier, les usagers choisissent un rendez-vous sur le site internet, ou appellent le portail téléphonique de la Ville de Belfort et du Grand Belfort (03 84 90 11 71). Les déchets sont sortis sur le domaine privé à proximité du domaine public pour l'heure de rendez-vous. Ils sont enlevés en présence de l'usager, par un équipage de deux agents sur un camion grue, puis déposés en déchèterie dans les bennes appropriées.

Ce sont 3510 enlèvements qui ont ainsi été traités en 2023

2.6 | LA SÉCURITÉ

La direction Prévention & Valorisation des Déchets est engagée dans une démarche visant l'amélioration des conditions de sécurité des agents : notamment par des actions d'accompagnement sur le terrain et de la prévention.

Un agent Qualité, Sécurité, Environnement (QSE) est chargé d'améliorer la sécurité de l'activité de la Direction Prévention et Valorisation des déchets et plus particulièrement des collectes.

L'objectif est de prévenir les risques d'accident ou de maladies musculo-squelettiques auxquels sont confrontés les agents dans et derrière les camions ou en déchèterie. En effet, l'habileté professionnelle, la bonne connaissance du métier et la recherche d'efficacité ne doivent pas faire oublier les risques inhérents à la profession.

2023 EN CHIFFRES

- 21 thèmes sur la sécurité ont été abordés lors de causeries.
- 62 agents ont bénéficié de ces causeries
- 20 nouveaux agents formés au métier de ripeur
- Contrôles quotidiens des surcharges camions
- 110 suivis de terrain pour différentes missions de sécurité, de contrôle et de prévention.

Enfin, 2023 a vu le début du déploiement des rétro-éclairages sur les BOM pour améliorer la sécurité des ripeurs.



FOCUS MÉTIER

Agent Qualité, Sécurité, Environnement : Au-delà du contrôle, il accompagne les agents, observe les situations de travail et propose des solutions tout en tenant compte de la réalité du terrain. Son approche pédagogique permet de faire comprendre l'intérêt d'appliquer les bons gestes.

3 | RELATION USAGERS



3.1 | PÔLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

FAITS MARQUANTS

En 2023, on note une forte augmentation des demandes de cartes de déchèteries en raison de l'ouverture de la nouvelle déchèterie de Fontaine (fin 2022) et de la mise en place des contrôles aux entrées des déchèteries.

2023 EN CHIFFRES

Le Pôle administratif et financier a émis 3 325 nouvelles cartes de déchèteries et traité 5 071 demandes des usagers. Cela concerne principalement des réclamations en raison de bacs et rues non collectés, d'éco-points saturés, de bacs endommagés ou incidents techniques lors de la collecte.

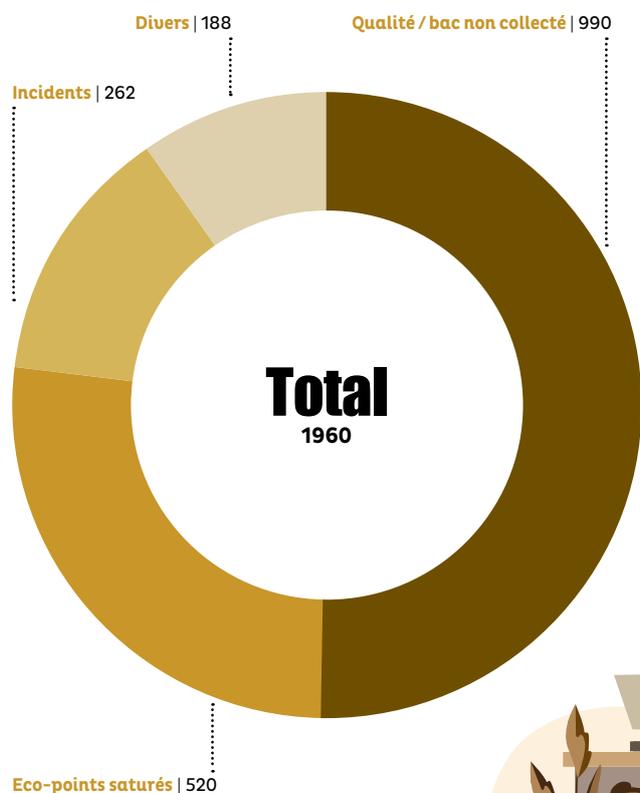
3.2 | RÉCLAMATIONS

Sur 1960 réclamations des usagers enregistrées en 2023, 47 % correspondent à des bacs déclarés non collectés (930 sur près de 2 millions de bacs vidés dans l'année). Ces « non collectés » sont rattrapées au besoin en accord avec l'utilisateur, que ce soit dû à un problème de présentation du bac ou à une erreur de collecte. L'utilisation des historiques GPS des circuits collectés facilite la prise en compte de ces réclamations.

Les incidents de bac de collecte sont principalement des casses de bacs lors de la collecte, ou des bacs "avalés" par le camion.

La catégorie divers regroupe les enlèvements d'encombrants et des demandes diverses telles que la fourniture d'autocollants stop pub ou de sacs jaunes.

Répartition des réclamations :



FOCUS MÉTIER

Agent administratif : Il est à l'écoute des usagers pour les aider à bénéficier des services du Grand Belfort et à mieux trier leurs déchets : aide aux démarches via le site internet (remplacement/ réparation de bacs, composteur, jour de collecte, sac de pré-collecte, etc.), établissement des cartes d'accès aux déchèteries, gestion des rendez-vous gros encombrants, prise en compte des réclamations, etc.



4 | RÉEMPLOYER RECYCLER VALORISER

Le Grand Belfort s'attache à rechercher les débouchés les plus vertueux pour chaque type d'objets ou de déchets. Ainsi, le réemploi se développe progressivement. Il poursuit également sa politique de développement du compostage avec la fourniture de composteurs individuels. Lorsqu'un déchet n'a pu être évité, interviennent le recyclage puis la valorisation énergétique.

4.1 | LES DÉCHÈTERIES : LIEUX PHARES DU RÉEMPLOI



Dans les quatre déchèteries du Grand Belfort, des espaces ressourceries permettent aux usagers de déposer des objets en bon état. Ainsi, en 2023, 60,2 tonnes d'objets ont été récupérés pour être vendus dans les boutiques de seconde main de la Ressourcerie 90.

4.2 | RÉEMPLOI ET RECYCLAGE PAR LA RESSOURCERIE 90

Membre du Conseil d'administration de l'association régionale des acteurs du réemploi en Bourgogne Franche-Comté, l'association La Ressourcerie 90 développe le concept dit « des 3R » : Réduire, Réutiliser et Recycler les déchets en lien avec la direction Prévention & Valorisation des Déchets du Grand Belfort. Elle met en œuvre des modes de collecte des déchets (encombrants, textiles, livres, ...) qui préservent leur état en vue de les valoriser prioritairement par réutilisation puis recyclage. Elle développe des emplois locaux et favorise l'insertion des personnes en difficulté.

Au quotidien La Ressourcerie 90 donne priorité à la réduction, à la réutilisation puis au recyclage des

déchets en sensibilisant son public à l'acquisition de comportements respectueux de l'environnement. La Ressourcerie 90 réalise des débarras chez les particuliers et professionnels, et revend en partie le mobilier en état ainsi collecté dans ses magasins.

Collecte des textiles

Environ 13 % des textiles collectés sont revendus dans les magasins de La Ressourcerie et sur les marchés. Elle réalise aussi des chiffons pour la Ville de Belfort, le Grand Belfort, la Régie des quartiers, etc. Le reste du textile est donné à la plateforme Textile Franc-Comtoise (CTFC) afin d'être rétrié avant de partir dans différentes filières de recyclage.



■ Ateliers organisés en partenariat avec la Clinique du Cycle. Vente de vélos réparés à bas prix.
■ 4 répare-cafés



■ 335 tonnes de vêtements collectés



■ La Ressourcerie 90 est chargée de la collecte des cartons des commerçants de l'hyper centre de Belfort chaque mardi soir.

FAITS MARQUANTS

Le secteur cycles, créé fin 2022, s'est développé en 2023. Les salariés de la Ressourcerie 90 ont été formés grâce au Maillon Solidaire, la Clinique du cycle et la Bécane à Jules.

Avec la nouvelle REP* vélo de l'éco-organisme Ecologic, un atelier réparation de vélos a été mis place en partenariat avec la Clinique du cycle et le Maillon Solidaire. En 2023, 350 vélos ont été collectés et 152 ont été revendus après remise en état.

En 2023, la Ressourcerie 90 a intégré la filière réemploi de cycles en Bourgogne Franche-Comté portée par La Bécane à Jules située à Dijon (21).

Le secteur informatique s'est lui aussi développé par la mise en place de sessions de formation auprès des publics défavorisés, par la vente de matériels numériques renouvelés dans un atelier sur le site des Résidences et par la réparation du matériel informatique des particuliers.

*Responsabilité Elargie des Producteurs

2023 EN CHIFFRES



COLLECTES EN DÉCHÈTERIES

- Espaces réemploi en déchèterie
- Meubles 52,7 t.
 - Bibelots, jouets 3,9 t.
 - Livres, CD 3,6 t.

**TOTAL
60,2 TONNES**

- Papiers confidentiels 942,32 kg



COLLECTES DES TEXTILES

- 335 tonnes de textiles ont été collectées grâce aux dons et aux 39 conteneurs.

- 292 tonnes sont recyclées par la filière Textile Franche-Comté

- 43 tonnes sont revendus en magasins solidaires de la Ressourcerie



UPCYCLING

- 3355 pièces de vêtements ont été réalisées par l'atelier couture.



LIVRES

- 76 tonnes de livres ont été récupérées.
- 10 598 livres ont été revendus. Les invendus sont recyclés en papeterie.



MEUBLES

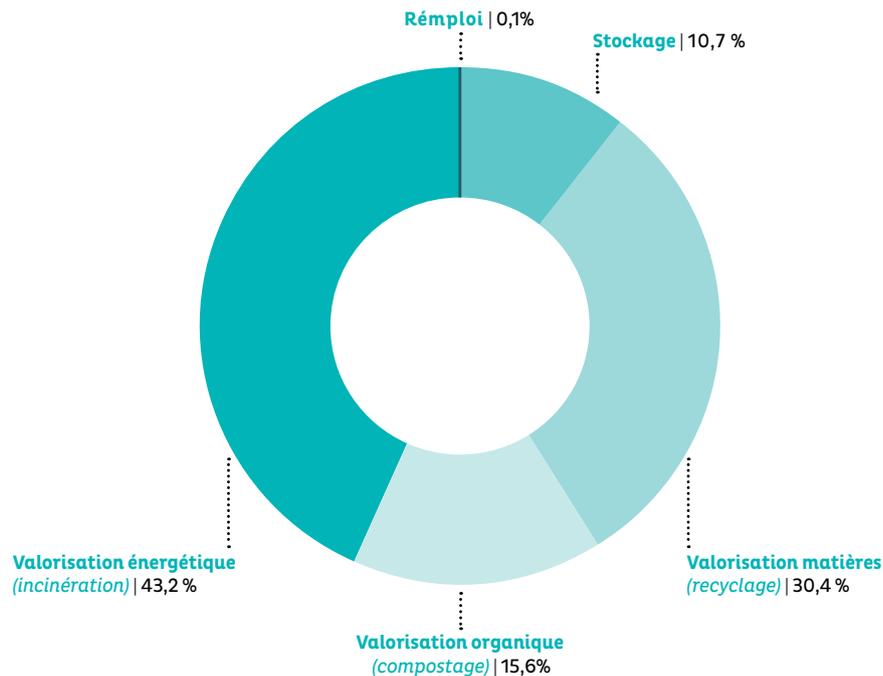
- 108 tonnes collectées et réemployées
- 35,5 t. recyclés via les éco-organismes Eco-mobilier et Valdelia

**TOTAL
143,5 TONNES**



4.3 | RÉPARTITION DES MODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

La valorisation énergétique locale (incinération) à l'écopôle de Bourogne reste le principal mode de traitement (notamment du fait du volume des ordures ménagères résiduelles). L'ensemble des matières recyclables (collecte sélective, filières déchèteries...) sont valorisées et recyclées, en lien avec les éco-organismes. Les déchets verts sont compostés tandis que les matériaux inertes (grauvats) sont orientés vers le stockage.



4.4 | LES FILIÈRES DE VALORISATION

| | Ordures ménagères résiduelles | Verre | Emballages et papiers | Déchets occasionnels | Déchets verts | Tous flux |
|------------------------|---------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|------------------|-------------------|
| Collecte et contenants | | | | | | |
| Traitement | Incinération gérée par le syndicat de traitement, le SERTRID. | Recyclage par le verrier OI Manufacturing dans les Vosges. | Centre de tri de Scherwiller (67) et de Schroll à Pfastatt (68), puis reprise des matières par les industriels. | Différentes filières de recyclage et d'enfouissement. Valorisation énergétique | Compost | |
| Population desservie | 101 396 habitants | | | | | |
| Tonnage 2023 | 19 763 tonnes | 3 125 tonnes | 5 925 tonnes | 15 967 tonnes | 8 361 tonnes | 53 141 tonnes |
| Kg/hab collectivité | 195 kg / habitant | 31 kg / habitant | 58 kg / habitant | 157 kg / habitant | 82 kg / habitant | 523 kg / habitant |

5 | SENSIBILISER INFORMER

5.1 | PRÉVENTION/SENSIBILISATION

Prévention des déchets : une priorité

En comparaison de l'exercice 2010 servant de référence au niveau national pour les objectifs de réduction des déchets, le Grand Belfort a vu la répartition des flux de déchets fortement évoluer, avec -41,6 % d'ordures ménagères résiduelles par habitant, mais une forte augmentation des déchets occasionnels (+134,3% d'encombrants et déchets verts). Cela s'explique notamment par l'ouverture des déchèteries en 2011 en remplacement des collectes systématiques sur le trottoir.

Pour réduire les déchets, le Grand Belfort :

- Met à la disposition du public des autocollants « stop pub » à poser sur les boîtes aux lettres
- Développe le compostage individuel en fournissant des composteurs,
- Et mène des actions de sensibilisation.

SENSIBILISATION

La prévention et la sensibilisation sont assurées par l'équipe des ambassadeurs de tri qui vont à la rencontre des habitants et des professionnels pour :

- rappeler les bons gestes et les consignes de tri, expliquer l'intérêt du recyclage
- promouvoir la consommation responsable (achat durable, faire soi-même)
- réduire les déchets (lutte contre le gaspillage alimentaire, recours à la réparation et au réemploi des objets...)
- accompagner les opérations de ramassage de déchets des communes ou associations via des actions de sensibilisation sur le terrain.
- accompagner la mise en place des nouveaux conteneurs enterrés, avec une sensibilisation des riverains.



FOCUS MÉTIER

Ambassadeur de tri : Lors des opérations de contrôles des bacs, il constate les non-conformités et, en tant qu'agent assermenté (au même titre que les agents de surveillance de la voie publique), il peut procéder à des verbalisations. Il mène des actions de sensibilisation auprès des particuliers et des professionnels. Il assure des animations pédagogiques auprès de différents publics, enfants et adultes.

Contrôles de la police du tri

L'activité consiste à assurer des contrôles de bacs à la suite d'un signalement de non-conformité par les agents de collecte ou lors de contrôles aléatoires. Le non-respect du règlement de collecte et les incivilités peuvent conduire à des verbalisations.

Caractérisations

Les ambassadeurs du tri participent aux caractérisations en centres de tri de Pfastatt (Schroll) et de Scherwiller (Smictom d'Alsace Centrale). Les caractérisations sont des analyses d'échantillons de déchets pour déterminer statistiquement la nature des déchets composant nos ordures.

Animations

L'équipe des ambassadeurs de tri du Grand Belfort propose des actions de sensibilisation et animations sur le thème du tri et du compostage qui peuvent être mises en place sur les fêtes de village, marchés et autres événements. Le stand Kitritou par exemple peut venir s'installer à la demande des communes.



Collecte de téléphones usagers

En juin et juillet 2023, le Grand Belfort a participé à la grande collecte nationale et solidaire de téléphones portables inutilisés organisée par l'éco-organisme Ecosystem.

17 points de collecte ont été installés sur le territoire, principalement dans les mairies.

175 téléphones ont été collectés pour être réparés et donnés ou revendus à un prix solidaire, soit recyclés.

Cette opération a permis de sensibiliser le grand public en leur permettant de réaliser un geste concret à la fois solidaire et environnemental.

Collecte de jouets d'occasion

En novembre 2023, le Grand Belfort a participé à la collecte de jouets « Laisse parler ton cœur » organisée dans le cadre de la Semaine européenne de réduction des déchets. L'opération vise à donner une seconde vie aux jouets non utilisés tout en réduisant le gaspillage.

Les 1090 kg de jouets collectés ont été confiés à la Ressourcerie 90 chargée de les restaurer, les nettoyer pour ensuite les vendre à tout petits prix dans ses boutiques solidaires. Cette action permet aux enfants de familles modestes de recevoir des cadeaux de Noël, tout en soutenant l'insertion professionnelle de personnes éloignées de l'emploi. Les jouets inutilisables ont été recyclés par Ecosystem et par Ecomaison.

2023 EN CHIFFRES

SENSIBILISATIONS SCOLAIRES



Le Grand Belfort a confié l'animation des ateliers scolaires à la Ressourcerie 90. Auparavant réservées aux classes de CM1, les interventions dans les écoles ont été ouvertes à tous les niveaux, à partir de la 3^e année de maternelle.

En 2023, 53 sensibilisations au tri des déchets se sont déroulées dans les écoles primaires du Grand Belfort, auprès de 1162 enfants.

L'animatrice de la Ressourcerie 90 aborde les thématiques des ressources naturelles de la Terre, de l'impact environnemental des déchets, du recyclage, de la réduction des déchets de manière pédagogique et vivante. Elle transmet également les consignes de tri aux enfants pour un bon usage du bac jaune, des déchèteries ou d'un composteur.



L'animation s'adapte à l'âge des écoliers : avec les plus petits, l'animatrice mise sur le jeu pour leur faire comprendre le parcours d'une bouteille, de l'achat à la remise sur le marché après le recyclage. Auprès des plus grands, la partie théorie est plus poussée. Toutes les séances se terminent par un atelier créatif à partir de matériaux recyclés qui permet aux élèves de garder un souvenir de cette demi-journée.

Ainsi, les enfants comprennent pourquoi il est important de trier les déchets et peuvent transmettre les bons gestes citoyens à leurs parents.

5.2 | COMMUNICATION

Fer de lance de la politique de gestion des déchets, afin de toucher le plus grand nombre, le pôle communication assure la création et la diffusion des informations et des messages de sensibilisation auprès des habitants.

FAITS MARQUANTS

- Durant les six premiers mois de l'année 2023, les actions de communication ont principalement porté sur la simplification des consignes de tri (tous les emballages se trient) afin de consolider le geste de tri et de lever les doutes des usagers.
- Fin 2023, la communication sur les biodéchets a été lancée d'abord en interne auprès des agents et des élus des communes du Grand Belfort afin de leur permettre de répondre aux interrogations des habitants.
- La communication auprès des habitants a commencé en toute fin d'année : annonce de la future collecte des biodéchets, son intérêt, définition des biodéchets, solutions mises en œuvre.
- 2023 a également été marquée par le lancement d'une nouvelle campagne de communication sur le tri du verre et par la mise en ligne du chatbot Kitritou sur le site internet du Grand Belfort.
- Le chat bot a généré 8 244 interactions, par 1 170 utilisateurs uniques ; 2 515 déchets ont été recherchés dans le moteur de recherche.
- Sur les réseaux sociaux, le site internet du Grand Belfort ou par voie d'affichage, la communication aborde aussi le tri pendant les fêtes, la réduction des déchets, le recyclage des piles, les déchets électriques, la réduction des déchets verts, etc.

2023 EN CHIFFRES

- Site internet du Grand Belfort : 52 546 visites
- Page Facebook du Grand Belfort : 5 500 abonnés
- Profil Instagram du Grand Belfort : 1947 abonnés
- 52 publications en 2023 générant 85 140 interactions avec les internautes
- 14 communiqués et 2 dossiers de presse
- 13 articles dans les magazines de collectivités (Belfort Mag et Voir en Grand)
- 3 campagnes d'affichage sur le mobilier urbain
- 34 articles publiés dans l'espace référents déchets à disposition des mairies du Grand Belfort

Trier son verre, un geste simple
À LA PORTÉE DE TOUS



100 bouteilles collectées
= 1 REPAS AUX RESTOS DU CŒUR*

#oncomptesurvous



→ PLUS D'



GRAND BELFORT **B**



100% DES EMBALLAGES DANS LE BAC JAUNE



LE TRI, C'EST SIMPLE

Vous pouvez déposer tous vos emballages dans le bac jaune. La seule question à se poser : est-ce un emballage ? Si oui, c'est dans le bac de tri !

→ Les bons gestes sur : grandbelfort.fr/dechets



CITEO

GRAND BELFORT **B**

Réseau de référents déchets dans les communes

Le réseau de référents déchets s'est réuni 2 fois, en février et en octobre. Ces rencontres sont l'occasion d'aborder les actions et projets de la Direction Prévention & Valorisation des Déchets, les messages à transmettre aux usagers et d'échanger sur les attentes et besoins des communes.



6 | FINANCEMENT

Le budget du service de collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés est intégré depuis 2019 dans le budget principal, tout en veillant à mettre en œuvre une comptabilité analytique permettant d'identifier rigoureusement les dépenses et recettes de ce service.

6.1 | COMMENT EST FINANCÉ LE SERVICE DE COLLECTE DES DÉCHETS ?

Le financement du service de collecte et traitement des déchets ménagers est réalisé en grande partie par le biais de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) prélevée sur la taxe foncière des propriétaires immobiliers.

Le montant annuel de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères est calculé selon la valeur locative

du logement. Le taux est de 9,80% et n'a pas changé depuis 2016.

Les aides financières des éco-organismes, comme Citéo, et la vente des matériaux collectés participent aussi au financement du service. Les bonnes performances de tri permettent ainsi de maîtriser le coût à la charge des usagers.

Les résultats financiers de l'exercice 2023 sont les suivants :

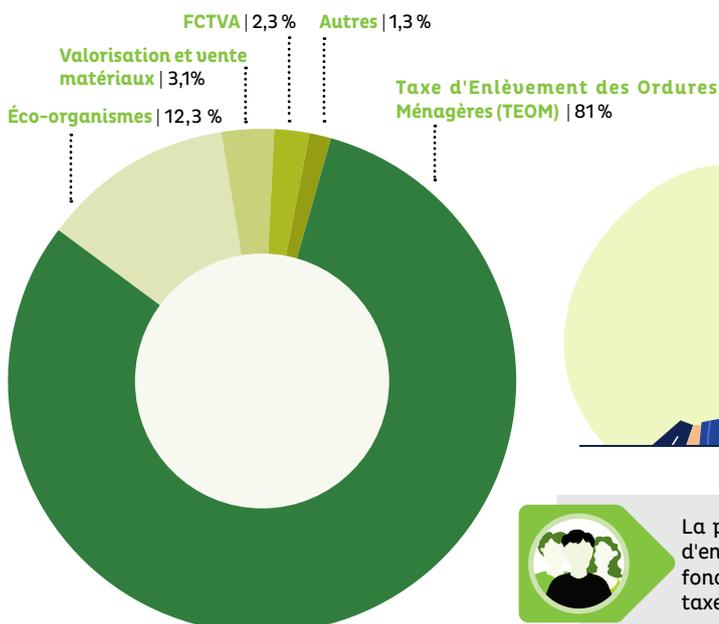
| | DÉPENSES | RECETTES | RÉSULTAT |
|----------------|--------------|--------------|--------------|
| FOCTIONNEMENT | 15 365 846 € | 17 349 601 € | 1 983 755 € |
| INVESTISSEMENT | 2 405 107 € | 410 558 € | -1 994 549 € |

Note : Les dépenses de fonctionnement incluent 1,186 M€ d'amortissement.

En 2023, l'ensemble des coûts de fonctionnement sur le périmètre « déchets » du Grand Belfort s'élevait à 15 366 k€ TTC amortissements compris.

La principale dépense est l'incinération des ordures ménagères et d'une fraction des encombrants. La deuxième dépense concerne les frais de personnel, puis la gestion du parc de véhicules.

6.2 | RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT (€TTC)



La participation des usagers se fait par le biais de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) prélevée sur la taxe foncière des propriétaires immobiliers. Le montant annuel de la taxe est calculé selon la valeur locative du logement.

6.1 | COÛTS 2023

› MONTANT ANNUEL DES PRESTATIONS RÉMUNÉRÉES À DES ENTREPRISES SOUS CONTRAT

| Dépenses sur marchés 2023 | Montant TTC | Nature |
|-----------------------------------------|--------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| SERTRID | 6 618 211,11 | Transfert et tri du flux multi-matériaux (recyclables) |
| UGAP | 1 339 726,82 | Véhicules de collecte |
| SYNDICAT GESTION PARCS AUTOMOBILES | 1 210 356,00 | Entretien véhicules |
| COVED | 386 532,17 | Collecte des bacs bruns et jaunes sur 18 communes |
| ONYX EST | 342 597,77 | Enfouissement des déchets encombrants avec tri du plâtre, transfert et tri des cartons de déchèteries |
| COLLECTAL | 254 229,19 | Fourniture bacs roulants standards et pièces détachées |
| ASTECH | 239 924,40 | Fourniture de conteneurs |
| SCHROLL | 225 833,50 | Tri du flux multimatériaux en extension des consignes de tri |
| LOCATRUCKS CLOVIS LOCATION | 138 988,56 | Location véhicules |
| ENTREPRISE ROGER MARTIN | 131 040,38 | Travaux |
| EURL BOM SERVICES | 79 803,23 | Location de véhicules de collecte |
| LA RESSOURCERIE 90 | 67 551,80 | Propreté des PAV - sensibilisations scolaires |
| S2B CONSTRUCTION | 60 120,00 | Bennes |
| MINERIS PROPRETE ANCO | 54 524,85 | Lavage/entretien des conteneurs enterrés |
| BARDOZ BTP | 48 769,53 | Travaux |
| ALSACE DECHETS INDUSTRIELS (ALSADIS) | 45 257,32 | filère traitement des Déchets Dangereux Spécifiques |



**GRAND
BELFORT**

Place d'Armes
90020 BELFORT

www.grandbelfort.fr

